

Administrateurs présents :

- BALGUERIE-ROLLET Catherine, Adjointe au maire, Arles
- CHAUDOIR Gwendoline, Maire de Portiragnes, Vice-présidente CA Hérault Méditerranée
- COUGOULIC Maurice, trésorier de Rivages de France
- DRAI Sophie, Directrice environnement, CA Hérault Méditerranée
- ELMANKOUCH Saïd, directeur du SyMEL
- FOULC Ludovic, Responsable unité littorale, CEN Occitanie
- GOUGUET Loïc, responsable technique littoral ONF
- GRABIERES Ganix, Adjoint au maire d'Hendaye
- HELARY Yann, conseiller régional Occitanie
- LEON Erven, maire de Perros-Guirec
- MILLET Txomin, garde du littoral, Hendaye
- REAULT Didier, Président de Rivages de France
- SYNDIQUE Hélène, directrice adjointe, Conservatoire du littoral

Ont assisté également :

- DOUGE Eric, directeur Eric Dougé Communication
- GEFFROY Florian, Directeur de Rivages de France
- ROQUIER Valérie, animatrice réseau Rivages de France

S'étant excusés :

- CLUSET Rémi, directeur EID
- CODORNIOU Didier, président PNR Narbonnaise en Méditerranée
- CRAUSTE Robert, Maire du Grau du Roi
- FAVREAU Anne-Marie, directrice environnement, Lorient Agglomération
- GADENNE Audrey, Conseillère départementale Calvados
- LEPINE Christophe, Président du CEN Hauts-de-France
- LEVEUGLE Emmanuelle, Présidente EDEN 62
- MINNE Philippe, directeur EDEN 62
- NICOLAS Armelle, Vice-présidente, Lorient Agglomération
- NOUVEL Valérie, présidente du SyMEL
- OLIVRY Didier, Délégué de rivages Bretagne, Conservatoire du Littoral
- ROSSO Christophe, Garde du Littoral Mairie du Grau du Roi

Le Conseil d'administration de Rivages de France s'est tenu en visioconférence compte-tenu du contexte sanitaire encore incertain. La séance est introduite par le président, Didier Réault. Un tour de table est proposé.

Présentation d'Hélène Syndique, nouvelle directrice adjointe du Conservatoire du Littoral, arrivée début janvier en remplacement de Matthias Bigorgne.

## Introduction

Didier Réault revient avec gravité sur le contexte pesant de crise sanitaire persistante et de guerre en Ukraine. Sur ce point, il formule le souhait *"que la diplomatie puisse rapidement aboutir à une solution permettant à terme à l'Ukraine de retrouver une vie libre."*

Par solidarité avec la ville de Marioupol, pour laquelle Rivages de France était engagée dans un projet de coopération, il propose *"que ledit dossier soit déposé, pour témoigner notre soutien à nos amis ukrainiens et montrer qu'on y croit."*

### 1- Approbation des comptes-rendus des deux CA précédents : 12 octobre et 24 novembre 2021

- Aucune observation n'étant formulée, les comptes-rendus des Conseils d'Administration du 12 octobre et 24 novembre 2021 sont adoptés à l'unanimité.

### 2- Approbation du Rapport moral, d'activités et financier 2021

#### 2.1 Rapport moral

##### Gouvernance

Le renouvellement du bureau et du conseil d'administration a eu lieu lors de l'AG à Marseille le 24 novembre. 4 nouveaux administrateurs ont été élus :

- > Marie BRETON, Adjointe au Maire de Leucate (11)
- > Ludovic FOULC, Responsable unité littorale du CEN Occitanie
- > Catherine BALGUERIE-RAULET, Adjointe au Maire de la ville d'Arles (13)
- > Yann HELARY (anciennement représentant du PNR Marais Poitevin), conseiller régional Occitanie

En parallèle de l'AG s'est tenue la première édition des Ateliers de Rivages de France les 23 et 24 novembre sur le thème de la gestion de la fréquentation des espaces naturels littoraux et lacustres. Ils se sont déroulés en salle (au Conseil départemental des Bouches du Rhône) et sur 2 sites : l'Etang de Bolmon et le Parc National des Calanques (visite en bateau).

*Didier Réault : ces ateliers, qui ont accueilli un public important en présentiel et en visioconférence, ont été des lieux d'échanges riches, ouverts et ont permis d'avoir un partage d'expériences, d'idées, de propositions qui seront valorisés dans nos travaux de 2022.*

## Ressources humaines

Équipe technique : l'association compte 2 salariés en CDI et travaillent avec plusieurs collaborateurs dont Eric Dougé pour la communication de Rivages de France et Cobalt communication pour la partie web, réseaux sociaux...etc

## Le réseau

8 nouveaux adhérents ont rejoint l'association en 2021 : 2 métropoles, 3 communes, 1 fédération et 2 associations :

- Métropole Aix-Marseille Provence,
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Frontignan la Peyrade
- Locmiquélic
- Bonifacio
- Fédération des chasseurs de Charente-Maritime
- Association Agamis
- Association ADENA

Les cotisations représentent la principale ressource financière de l'association. Elles sont en constante augmentation depuis 5 ans : + 8 830 euros en 5 ans.

## 2.2 Rapport financier

### Exercice financier 2021

Le total du bilan est de 142 513, 28 €. Le résultat de l'exercice est quasi à l'équilibre.

Les principales ressources sont les cotisations (2/3 des ressources), la subvention du Ministère de la Transition écologique (portant sur l'animation du réseau, le sentier du littoral et le nettoyage des plages/gestion des déchets marins), les prestations (formation au nettoyage des plages avec le CNFPT Charente-Maritime, étude sur le littoral de Marioupol en Ukraine).

Les principales charges sont la masse salariale, les charges externes (frais de déplacement, prestations externalisées telles que la communication, le cabinet comptable...).

*Maurice Cougolic : il serait opportun d'augmenter les cotisations pour assurer à terme l'équilibre de notre association.*

## 2.3 Rapport d'activité

### Communication – Valorisation – Promotion

3 nouveaux outils permettent de valoriser les gestionnaires et promouvoir l'association :

- Nouveau site web très attractif : design ergonomique et rubricage repensé...
- Annuaire numérique des membres : réservé exclusivement aux membres, accessible avec un mot de passe. Cet annuaire met aussi en avant les référents élus et techniques.
- Film promotionnel de l'association : en ligne sur le site internet et sur la nouvelle chaîne Youtube.

## Travaux sur la gestion de la fréquentation /tourisme durable (2021-2022)

- 1ers Ateliers de Rivages de France à Marseille les 23 et 24 novembre

Ces premiers ateliers sont une réussite et offrent une richesse de contenu, notamment grâce aux travaux de groupes. Un document de restitution des ateliers « Comment gérer la fréquentation des espaces naturels littoraux et lacustres ? » reprend les témoignages et retours d'expériences. L'association souhaite reconduire les Ateliers en 2022

- En projet pour 2022 : travaux sur la gestion de la fréquentation /tourisme durable
  - Guide de retours d'expériences

Le guide s'appuie sur des retours d'expériences et des témoignages des actions, pour la plupart, en cours. Il serait donc prévu pour la fin d'année, après la saison estivale et le retour concret de ces actions mises en place, comme par exemple le « permis de visite » instauré pour la Calanque de Sugiton.

Les sites disposant d'actions de gestion de la fréquentation souhaitant faire partager leurs expériences sont invités à prendre contact avec l'association.

- Rencontre régionale Bretagne

La rencontre régionale de Bretagne qui devait initialement se dérouler en décembre 2021 et repoussée en juin 2022, se tiendra finalement en fin d'année 2022 pour permettre au plus grand nombre de participants d'être présents et de bénéficier des retours de ce qui aura été mis en œuvre cet été pour gérer les flux.

- Organisation d'une formation pour les acteurs du tourisme

L'association a répondu à un appel à projet de la CDA de La Rochelle sur le tourisme durable pour l'organisation d'une formation pour les structures touristiques, en partenariat avec l'E.C.O.L.E de la Mer, association voisine de Rivages de France dont Isabelle Autissier est présidente.

- Rencontres du tourisme de Bretagne le 4-5 avril 2022

L'association est invitée à intervenir à la table ronde « Gestion des flux, utopie ou réalité ? ». Erven Léon, Vice-président Bretagne de Rdf représentera et valorisera l'expérience des gestionnaires sur cette thématique.

## Nettoyage raisonné des plages- Gestion des Macrodéchets

- Formation /Conseils

L'association a organisé et coordonné une formation (niveau 2) pour les agents techniques du Pays Royannais (niveau 2) en partenariat avec le CNFPT Charente-Maritime. Celle-ci a permis aux agents de mieux cerner les acteurs du territoire (grâce à la variété des intervenants), d'échanger sur leur pratique...etc. L'ONF a notamment présenté les techniques de recaptage de sable et de confortement des cordons dunaires.

- Implication aux programmes nationaux :

- Opération « Attention on marche sur des œufs » renouvelée en 2022, piloté par le Conservatoire du Littoral. Création d'un programme Life sur plusieurs années pour poursuivre la sensibilisation autour du gravelot à collier interrompu, symbole des plages « vivantes » ;
- Dispositif « Respectez la nature de ce lieu Gardez et Triez vos déchets » dédié aux espaces naturels : partenariat Gestes Propres/ Citeo ;
- Observatoire participatif « Plages Vivantes » : partenariat MNHM.

Dynamique citoyenne: convention de partenariat avec la Fédération Française des Villes et Conseils des sages (FFVCS).

Nos deux structures collaborent à un projet de formation de plusieurs conseils des sages de collectivités littorales. Ce sont des relais locaux qui pourront sensibiliser à leur tour les citoyens (habitants, élus, visiteurs...) sur les sujets touchant les espaces naturels littoraux et leur gestion.

#### Sentier du littoral

Organisation d'une rencontre en Normandie en partenariat avec le Symel dans la Manche. Valérie Nouvel, présidente du Symel, propose d'accueillir à cette occasion le prochain conseil d'administration ou l'assemblée générale.

#### Représentation

- Congrès mondial de l'UICN

Didier Réault est intervenu au « Sommet des réseaux : les collectivités territoriales et leurs réseaux en route pour la COP15 » et à la conférence « La gestion des déchets, au cœur de la protection et de l'accompagnement des territoires : focus sur les déchets abandonnés ».

- Webséminaire Atelier ICO Solutions

Didier Réault est intervenu à la table ronde « Zones humides et lagunes méditerranéennes – la gouvernance au service de la restauration et de la valorisation »

- **Aucune observation n'étant formulée, le Rapport moral d'activités et financier 2021 est adopté à l'unanimité.**

### **3- Budget prévisionnel 2022**

- **Aucune observation n'étant formulée, le budget prévisionnel 2022 est adopté à l'unanimité.**

#### 4- Comment assurer à terme le fonctionnement de l'association ?

*Didier Réault : la dépense liée à la masse salariale équivaut au montant des adhésions. Il faut donc sécuriser nos salariés. L'association doit pour cela mettre en œuvre différents leviers.*

- 1<sup>er</sup> Levier : augmenter le montant des cotisations

*Yann Héлары : le barème d'adhésion n'a pas été modifié depuis 2012 et l'inflation va certainement augmenter de plus 4,5 % d'ici la fin d'année 2022. Il serait de bonne gestion de prévoir pour l'année prochaine une augmentation de l'ordre de 10 % à 20 % par exemple. Cela permettrait de voir l'avenir avec plus de sérénité au vu de la période qui s'annonce, même si les finances sont bonnes actuellement. Il faudrait sonder les structures pendant l'année 2022 pour avoir leur avis. L'idéal serait d'atteindre 140 000 € de cotisations par an pour couvrir la masse salariale et les actions de l'association. Cela peut se faire sur plusieurs années.*

*Didier Réault : une augmentation de 200€ ne serait pas impactante pour les budgets des gros contributeurs que sont les régions, départements et grandes métropoles.*

- **Le CA donne son accord pour lancer une consultation des membres au sujet de l'évolution du montant des cotisations à compter de 2023. Un prochain débat aura lieu lors d'un CA à l'issue de ces consultations.**

- 2<sup>ème</sup> levier : intégrer de nouveaux adhérents

*Ganix Grabières : une autre solution serait d'augmenter le nombre d'adhérents notamment les communes, nombreuses sur le littoral.*

L'association s'est dotée de nouveaux outils de communication pour valoriser et promouvoir Rivages de France : le film promotionnel, le nouveau site web, l'annuaire interactif des membres, une chaîne Youtube, une page LinkedIn, un nouveau service « Applications numériques ».

##### Stratégie pour intégrer de nouveaux adhérents :

- Le film promotionnel en ligne sur le site internet présente ce que fait et propose Rivages de France. C'est un excellent outil pour la prospection de nouveaux adhérents.

*Ganix Grabières : le film est très bien. Il a été présenté lors de la rencontre des gestionnaires du littoral basque. Il a été très apprécié des responsables de services présents qui souhaitent l'utiliser pour convaincre leurs élus d'adhérer à Rivages de France.*

*Ludovic Foulc : le film pourra être diffusé aux rencontres régionales des gardes et être diffusé par mailing à l'ensemble du réseau.*

*Hélène Syndique : le service communication du CDL pourra relayer le film sur son site internet et le diffuser auprès de ses gestionnaires.*

- Participation à des salons (stand et interventions) : HydroExpo (PNR de la Forêt d'Orient) et Adnatura (Montpellier).
- E-mailings de proposition d'adhésion envoyées aux collectivités et associations.

*Gwendoline Chaudoir : la CA Hérault Méditerranée pourra relayer cet e-mailing et diffuser le film auprès des agglomérations voisines travaillant sur les mêmes questions...*

- Communication presse

*Eric Dougé : le prochain guide de Rivages de France sur la maîtrise de la fréquentation sur les espaces naturels pourrait être une opportunité de faire un point presse national sur cet enjeu.*

- Accueil d'un stagiaire pour développer les fichiers prospects et presse.

- Les rencontres régionales

*Ganix Grabières : L'expérience de la rencontre des gestionnaires du Pays basque a montré que ce type d'évènement est un bon moyen d'élargir l'audience et de toucher des communes qui gèrent leur propre terrain et qui ne connaissent pas encore Rivages de France.*

## **5- Participation aux Rencontres du tourisme en Bretagne : quel positionnement pour Rivages de France ?**

**Florian Geffroy :** *Rivages de France doit se positionner vis à vis des acteurs du tourisme. Nous avons des espaces naturels fragiles, de plus en plus attractifs avec beaucoup de fréquentation. Cette augmentation est visible chaque année, d'autant plus avec la pandémie. Nous nous devons d'avoir une organisation de l'accueil du public concertée. Avec Eric Dougé, nous recensons peu de liens entre les acteurs du tourisme et les acteurs des espaces naturels. Cependant, les retours d'expérience réussies reflètent une collaboration entre les acteurs du tourisme et les acteurs de l'environnement. Je souhaitais donc avoir votre avis : est-ce généralisé ?*

**Erven Léon :** *Je me permets d'intervenir car je suis concerné par les deux aspects. Aujourd'hui en ce qui concerne la Bretagne, je n'ai pas le sentiment que les acteurs du tourisme sont en parallèle par rapport à la préservation des espaces naturels. C'est un atout et tout le monde avance dans le même sens pour les préserver. La problématique de la gestion des flux est partagée par tous. Actuellement, je ne connais pas de station balnéaire ayant des espaces naturels - et la plupart en ont - avec qui il y aurait un conflit entre l'attractivité touristique, la nécessité de cette attraction et la gestion des flux dans les espaces naturels. Je pense que tout le monde en a parfaitement conscience et c'est aussi un atout. Au-delà de la biodiversité, c'est un atout d'attractivité qu'il faut préserver, de ce fait l'objectif est partagé.*

**Didier Réault :** *Effectivement, je vais dans ce sens aussi puisque tout le monde a bien compris - les gestionnaires d'espaces naturels et les professionnels du tourisme - que l'importance aujourd'hui est d'offrir une expérience visiteur positive. Lorsqu'il y a une surfréquentation, l'expérience visiteur n'est pas bonne. Nous sommes donc dans la même logique que les sites touristiques ou les grands acteurs du tourisme -les hôtels, les restaurants et autres lieux d'accueil - qui est d'offrir à leurs clients la meilleure expérience possible, et finalement d'annoncer une expérience qui soit la plus valorisante possible. Le site naturel est dans la même logique, en tout cas dans les Bouches-du-Rhône et notamment pour le Parc National des Calanques, c'est ce que nous avons choisi comme optique. A noter que l'expérience visiteur n'est pas la même en fonction de la saison, du mois ou encore de la période de la journée ou en fonction des activités. Pour cela nous avons une véritable collaboration avec les offices de tourisme communaux, métropolitains et régionaux. Nous sommes donc tous dans cette logique et je pense que ce qui peut nous rassembler - nature et tourisme - c'est vraiment l'expérience visiteur ; je pense que nous avons également intérêt à promouvoir cette logique-là.*

**Erven Léon :** *La désaisonnalité est au cœur du sujet de l'expérience visiteur. Dans les Côtes-d'Armor nous avons lancé une saison Automne-Hiver, sous forme de collection avec une grande communication. Dans le cadre d'un programme de développement des ailes de saisons, nous lançons un grand coup d'accélérateur avec des campagnes de communication sur une expérience des espaces naturels qui est meilleure lorsque les visiteurs viennent en dehors des périodes de pointe.*

**Didier Réault :** *C'est également la logique qui a présidé à la création du permis de visite de Sugiton. L'objectif est d'annoncer une expérience visiteur qui sera à peu près conforme à ce que nous pouvons imaginer dans ces sites. C'est-à-dire une fréquentation apaisée et un rapport à la nature qui est autre chose que par exemple s'entasser sur la plage de Marbella tel que c'était le cas. Nous nous sommes inspirés, dans la logique de réservation, des grands musées mondiaux qui préviennent qu'il vaut mieux réserver afin de profiter pleinement des œuvres. Nous considérons que Sugiton est une œuvre naturelle.*

**Eric Dougé :** *Pour avoir balayé depuis quelques mois l'abondance de documentation et les débats nombreux sur la thématique de l'hyper-fréquentation ; quand nous remontons dans ce fil d'actualité et de débats, le tableau est moins optimiste. Nous remarquons des conflits ou du moins des points de tension entre les Comités régionaux du tourisme (CRT) et les opérateurs locaux. Les opérateurs régionaux voir départementaux ne changeant pas nécessairement leurs habitudes de communication et de promotion sur les destinations. Les offices locaux demandant alors d'arrêter de pointer du doigt certains sites déjà saturés. Secondement, ce que j'observe dans des débats au niveau régional ou départemental, c'est que les différents schémas adoptés pour différentes thématiques - économie, tourisme, protection de l'environnement, aménagement du territoire - ne sont pas issus de croisements entre des problématiques aboutissants à des résultats qui ne sont pas dans le bon sens. C'est un exercice un peu schizophrène puisque les élus sont des élus de terrain, mais il n'y a pas cette prise en compte des problématiques environnementales par les autres politiques menées par ces instances.*

**Didier Réault :** *C'est un peu nouveau. J'ai de la chance d'être dans un département où effectivement, il y a le Parc National des Calanques, il y a un parc marin et il y a des élus qui ont pris conscience de la réalité parce qu'ils étaient envahis. Notamment sur La Ciotat, Cassis ou même Marseille sur son littoral, il fallait réagir et le Parc National a été un des acteurs qui a permis justement, de pouvoir mettre en avant l'expérience visiteur que les médias ont appelé le démarketing. Il est vrai que cela prendra du temps et que dans le département des Bouches-du-Rhône et même dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, il y a des collaborations et des coopérations avec les différentes instances du tourisme pour avoir une communication qui soit conforme à la protection des espaces naturels. Mais il est vrai que depuis 2/3 ans nous avons dû taper fort en termes de médias et d'annonces pour que ça réagisse et que ça avance. Je complèterais en disant que nous avons une coopération sur l'ensemble des sites naturels puisque si certains sont sur-fréquentés, d'autres souffrent de sous-fréquentation qui sont donc demandeurs de plus de visiteurs. Donc si nous pouvons générer des trafics vers les sites demandeurs et qui sont en capacité de gérer un peu plus de monde, nous le faisons. C'est ce que nous essayons de travailler en tout cas.*

**Hélène Syndique :** *Ne serait-il pas utile systématiquement de coupler à ces mesures de régulation de la fréquentation, les messages liés au bon comportement dans les espaces naturels de manière à ne pas être que sur la question du nombre mais aussi sur la question de l'impact de certains comportements ou certaines pratiques, de manière à sensibiliser à des comportements plus vertueux dans les espaces naturels.*

**Didier Réault :** *Nous sommes dans un des endroits les plus fréquentés de France pour les espaces naturels et que nous sommes Parc National, nous avons une obligation d'innovation. Nous avons lancé ces campagnes depuis un moment avec des organismes qui nous accompagnent, notamment sur le programme « gardez et triez vos déchets ». Nous avons retiré des poubelles en fond de Calanque par*



*exemple, et nous nous sommes aperçus que les gens ramenaient plus facilement leurs déchets - avec une campagne de sensibilisation. Un autre point, c'est que le déchet n'est que l'aboutissement de l'importation du comportement urbain dans l'espace naturel. Il faut donc déconstruire ce comportement urbain avant d'arriver dans les espaces naturels. Le premier critère de déconstruction c'est de repousser les véhicules au plus loin des espaces naturels. Nous l'avons testé l'année dernière sur le Cap Croisette à Marseille : nous arrivions sur le site en voiture et les visiteurs se garaient sur l'espace naturel ; nous avons donc posé une barrière tout simplement, que nous avons géré avec un voiturier à cause d'un restaurant présent. Nous constatons que lorsque le stationnement est reculé à dix minutes de marche, il y a une diminution de la fréquentation et un apaisement du visiteur avec moins de déchets à récupérer. Nous avons donc un véritable travail sur la modification du comportement du visiteur en l'aidant ou en le contraignant.*

**Florian Geffroy** : *je souhaiterais souligner l'importance de l'humain sur les sites, du personnel qui sensibilise directement le public, des associations qui peuvent tenir un stand etc.*

**Hélène Syndique** : *la presse a relayé une mobilisation du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire sur le déploiement des services civiques. Vous allez prochainement recevoir un courrier de la directrice du Conservatoire du Littoral indiquant que nous sommes en train de signer la convention cadre qu'a proposé le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire aux opérateurs qui ont vocation à être présent sur les territoires autour des sujets de protection des espaces naturels ; de manière à encourager le déploiement de services civiques. Nous allons donc relayer cette information auprès de tous les gestionnaires de sites du Conservatoire du Littoral. Les missions proposées par les services civiques sont des missions de terrain et de contact avec les visiteurs axés sur la sensibilisation. Nous pourrions accompagner certains gestionnaires avec un appui administratif pour monter les dossiers. Cela peut être un moyen d'assurer une certaine présence sur site.*

**Ludovic Foulc** : *en Occitanie nous prenons depuis trois années, quatre éco-volontaires en service civique pour faire de la sensibilisation, le lien avec le public sur le site des étangs palavasiens. Ce sont des opérations qui sont très bien perçues par les usagers. Cela permet de faire le lien entre les usagers du territoire et les gestionnaires. Attention à ne pas employer ces éco-volontaires / services civiques sur du long terme, à la place des agents de terrain qui sont présents à l'année et ayant une connaissance fine du territoire. Il est donc important de promouvoir également le besoin de gardes et d'agents supplémentaires sur les terrains pour la gestion.*

## **6- Sujet des Ateliers 2022 : la Garderie**

**Yann Héлары** : *le bien-être de la profession de garde du littoral est très important. Or , les missions des gardes et des contrats diffèrent selon les sites en raison de la diversité des employeurs. C'est pourquoi 2022 pourrait être le début d'une concertation avec les représentants des gardes, les collectivités et le conservatoire du littoral pour essayer de définir précisément ce métier en tenant compte des trois aspects : information, sensibilisation et police. Cela permettrait d'avoir une garderie beaucoup plus uniforme qu'elle ne l'est actuellement.*

**Ludovic Foulc** : *les gardes pensent que ce travail d'ateliers sur la garderie et sur le rôle des gardes est en effet nécessaire. Le travail de garde inclus différentes casquettes parfois méconnues même des chefs de services ou des employeurs. Il y a donc un besoin de sensibiliser les employeurs à ce sujet, de définir avec eux les missions des gardes. Cela a évolué rapidement depuis quelques années, notamment depuis 2013*

avec l'ordonnance d'harmonisation des pouvoirs de police de l'environnement et des nouvelles compétences en la matière.

**Ganix Grabières** : on associe très souvent le terme de « garde » aux personnes assermentées. Cela est très restrictif car tous les agents intervenants sur les sites naturels ont un rôle dans la préservation des espaces, y compris les agents d'entretien dans les bâtiments d'accueil. Il est donc très important que cette réflexion sur la garderie prenne en compte l'ensemble du personnel travaillant sur les sites naturels.

**Yann Hélyary** : Il y a besoin en effet de mener une réflexion de fond en prenant le temps de consulter un maximum de nos membres.

**Ludovic Foulc** : depuis quelques années on a regroupé l'ensemble des agents intervenants sur les terrains du CDL sous la dénomination « agent du littoral ». La distinction est faite entre l'ensemble des agents du littoral qui sont l'ensemble des agents qui interviennent sur les terrains du CDL (de l'agent administratif à l'agent de terrain) et les gardes du littoral (agents assermentés pouvant mettre en œuvre des missions de police). En 2018, le CDL a travaillé à une stratégie garderie, validée par son conseil d'administration, qui peut être un bon support de départ et de discussion pour ces ateliers.

**Hélène Syndique** : il y a en effet un très gros travail qui a été fait dans le cadre de l'animation du réseau des gardes sur une stratégie, sur un référentiel métier autour des différents niveaux d'intervention (gardes, agents du littoral, référents gardes au sein des délégations). C'est toute une matière qui peut servir à la préparation des ateliers. Le CdI se tient à disposition pour cette préparation.

- Le CA donne son accord pour organiser les Ateliers de Rivages de France sur le thème de la garderie en novembre-décembre 2022. Le lieu est à définir.